

LES 7 INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Conseil européen

Fonction : impulser les grandes orientations politiques et budgétaires de l'Union européenne.

Composition : président du Conseil européen, les 27 chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE, président de la Commission européenne.

Mission : les chefs d'Etat et de gouvernement définissent les priorités et le programme d'action dans les domaines de compétence de l'UE.

Siège : Bruxelles



impulser les grandes orientations de l'Union européenne

Fonction : proposer le budget, proposer les lois (directives, règlements, décisions) et exécuter les politiques européennes.

Composition : 27 commissaires européens (un par Etat membre, dont le président), chacun en charge d'un domaine d'activité.

Mission : agir en faveur de l'intérêt général de l'UE, veiller au respect des traités et à l'application des décisions prises.

Siège : Bruxelles

Commission européenne



proposer le budget et les «lois» européennes (directives, règlements, décisions...)

peut censurer la Commission, élit son président

franche les questions non résolues au Conseil de l'UE

Conseil de l'UE



Fonction : adopter le budget de l'UE et voter les textes législatifs, en codécision avec le Parlement européen (procédure ordinaire).

Composition : ministres des 27 Etats membres réunis par domaine d'activité (environnement, économie, commerce, agriculture...).

Mission : représenter les Etats membres dans chaque domaine d'activité et coordonner les politiques européennes.

Siège : Bruxelles

Parlement européen



votent le budget et la majorité des «lois» européennes

Fonction : adopter le budget de l'UE et voter les textes législatifs, en codécision avec le Conseil de l'UE (procédure ordinaire). Il exerce un pouvoir de contrôle de la Commission européenne.

Composition : 720 députés européens (mandature 2024-2029) répartis en groupes politiques.

Mission : élu au suffrage universel direct, le Parlement européen représente les citoyens européens.

Siège : Strasbourg

Cour de justice de l'UE

Composition : 27 juges, un par Etat membre.

Rôle : interprète la législation européenne et veille à sa bonne application dans tous les pays de l'UE.

Siège : Luxembourg

Banque centrale européenne

Composition : le directoire (six membres) et les gouverneurs des banques centrales des pays de la zone euro.

Rôle : gère la monnaie unique et mène la politique monétaire de la zone euro.

Siège : Francfort

Cour des comptes européenne

Composition : 27 membres, un par Etat membre.

Rôle : veille à la bonne gestion du budget de l'Union européenne.

Siège : Luxembourg